

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 février 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient
présents : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur André ERBS, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) : Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nathalie ERNST, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Françoise PFERSDORFF

Rapporteur : Monsieur André ERBS

**N° CP/2019/003 - 65520 - Fonds d'attractivité
Contrats départementaux
Fonds de Développement et d'Attractivité
Proposition de mise en place d'une liaison Eco-Ludique de la
vallée de Villé au CHAMP DU FEU**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet partenarial de développement et d'attractivité de la Liaison Eco-Ludique de la vallée de Villé au Champ du Feu ;

- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet notamment dans les domaines juridique, de l'environnement, du développement local, de l'insertion et de l'emploi, de la mise en tourisme et de la vie associative ;

- décide de l'attribution d'une subvention de 207 000 € à la Commune de Breintzenbach pour ce projet ;

- approuve les termes du projet de convention de partenariat pour le projet de Liaison éco-ludique de la vallée de Villé au Champ du Feu à conclure entre les Communes de Breitenbach, Saint-Martin, Maisongoutte, Albé, Le Hohwald, la Communauté de Communes de la Vallée de Villé et le Département du Bas-Rhin ;

- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la commune de Breitenbach et le Département du Bas-Rhin destinée à permettre le versement de la subvention précitée ;
- autorise son président à signer les deux conventions précitées, jointes en annexes à la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190204-lmc1123107-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/02/19